

"Le temps des complexités"

Les Journées Nationales de la FDCMPP PARIS 2020 se dérouleront
Jeudi 23, vendredi 24 et la matinée du samedi 25 janvier 2020 à Paris.

La plaquette de présentation des journées figure dans le même courriel que ce document. Vous y trouverez l'argument, le programme et quelques infos pratiques.

APPEL À CONTRIBUTION AUX ATELIERS

Nous organisons des ateliers le vendredi 24 janvier après-midi.

Nous avons besoin de contributions pour ateliers :

1. Les familles, de l'accueil au soin
2. Du complexe de la psychanalyse en CMPP
3. Le travail social à la croisée des temps
4. Complexités de l'orthophonie en CMPP (DPC)
5. Du corps handicapant au sujet du corps : la Psychomotricité (DPC)
6. Plate-forme et territoire (DPC)
7. « C'est quand qu'on arrête de venir au CMPP ? »
8. Les nouveaux visages de la psychopédagogie

La présentation de chacun de ces ateliers est à la suite de ce document. Les ateliers durent 1h30 à 2h maximum. Si vous souhaitez apporter votre contribution à l'une des 8 thématiques n'hésitez pas à transmettre votre proposition à la commission scientifique.

Comment ? Par Mel sous forme d'un texte court (de 1500 à 2000 signes maximum) dès maintenant, à l'adresse ci-dessous. Merci de penser à mentionner le titre de l'atelier auquel votre proposition de contribution se rapporte.

La commission scientifique recueillera toutes les propositions et prendra contact avec vous par la suite.

ateliers.fdcmpp2020@gmail.com

Attention : cette adresse est seulement destinée aux propositions de contribution aux ateliers. L'adresse permettant d'obtenir des renseignements sur les journées figure sur l'affiche et sur la plaquette de présentation.

Date limite pour la réception des propositions : 15 novembre 2019

Merci à vous et à vos claviers !

La commission scientifique d'organisation des journées FDCMPP, Paris 2020

1) LES FAMILLES, DE L'ACCUEIL AU SOIN

Une mère qui dit au téléphone que son fils va très bien, mais c'est l'éducateur ou l'instituteur qui lui a dit de l'inscrire.

Des parents qui viennent pour leur premier enfant et qui reviennent un an ou deux plus tard, pour le second... et pour le troisième. Et pour les mêmes raisons.

Un père qui inscrit sa fille mais la mère n'est pas au courant et n'est pas d'accord.

Une famille qui dysfonctionne et qui agit de telle sorte que l'équipe dysfonctionne aussi avec elle.

Une mère qui ne sait pas ce que jouer avec son enfant veut dire.

Un père exige le compte-rendu écrit du bilan psychologique ou orthophonique ou psychopédagogique.

Des parents qui vont attendre, parfois plus d'une année, avec plus ou moins de patience les bilans, les entretiens et les soins...

L'équipe entière du CMPP fait face à ces familles, les accueille, constitue avec elles le dossier de l'enfant, les écoute, parfois les prend en charge de multiples façons.

Ici et là différents modes d'accueil et d'accompagnement des familles s'inventent, se renouvellent et bouleversent parfois les habitudes de soins.

Comment faire émerger la demande quand elle n'est pas là ?

Comment obtenir l'adhésion des familles aux soins proposés ? Est-ce une condition indispensable à une évolution positive pour leur enfant ?

En quoi une plus grande place donnée aux familles peut-elle permettre de mieux aider les enfants ?

2) DU COMPLEXE DE LA PSYCHANALYSE EN CMPP

Dans l'après-coup des années de pratiques thérapeutiques aux CMPP, où la psychanalyse a occupé une place de référence fondamentale depuis son projet de création jusqu'à sa réalisation et à sa mise en place dans les communes, comment la situer aujourd'hui dans ces lieux de consultation pluridisciplinaires, ouverts à tous ? S'il paraît évident que leur finalité est celle de réduire la ou les souffrances psychiques de l'enfant, comment travailler à l'aide des concepts tels que le sujet de l'inconscient, le désir, les conflits psychiques, le refoulement, le déni, le transfert, qui soutiennent son édifice théorique et étayent sa pratique ? Comment faire entendre qu'il ne s'agit pas d'écraser le désir chez l'enfant mais plutôt de lui révéler subtilement sa nature, structurellement perverse polymorphe, en dénouant les conflits psychiques, voire intrafamiliaux ?

Que peut attendre aujourd'hui un CMPP de la psychanalyse ?

Que peut-on attendre des professionnels qui s'y réfèrent sans pour autant se dire psychanalystes en CMPP ?

Est-elle encore un « atout majeur » pour penser les situations complexes actuelles ?

Offre-t-elle encore des outils cliniques pour accompagner les thérapeutes de tout bord à s'ouvrir à une rencontre thérapeutique possible, dans sa singularité ?

Faut-il que les CMPP soient « complexés » de ce rapport avec une psychanalyse originelle alors qu'elle est plus que jamais décriée dans les discours dominants ?

3) LE TRAVAIL SOCIAL A LA CROISEE DES TEMPS

Qui n'a jamais dit ou entendu en CMPP : « je n'ai pas le temps ! », « il faudrait que l'on prenne le temps de... », « je n'aurai jamais le temps de... », « quand j'aurais le temps de... ».

Le temps de l'intervention en travail social est marqué d'une double dimension « entre manquer de temps et prendre le temps ».

Entre le temps du CMPP, des partenaires, de l'administration, de l'administratif et celui de l'enfant et de son entourage : l'une des fonctions du travail social est d'inventer et de réinventer l'articulation des liens dans ces différentes temporalités.

Dans cet atelier nous vous proposons de réfléchir sur l'articulation parfois complexe "des temps" dans le travail social toujours plus pressé par les contraintes de l'immédiateté.

4) COMPLEXITES DE L'ORTHOPHONIE EN CMPP

Nous assistons à l'explosion des demandes d'orthophonie, liées à davantage de diagnostic de "troubles des apprentissages", au repérage plus précoce et plus systématique des difficultés par l'école, à l'élargissement du domaine des prises en charge en orthophonie (troubles de la communication, difficultés logico-mathématiques...).

Parallèlement les CMPP voient se raréfier la présence des orthophonistes dans leurs équipes et sont amenés à travailler avec les orthophonistes en libéral, ou parfois empêchés de le faire pour des raisons administratives de double prise en charge.

Face à ces paradoxes et à cette complexité, nous soutenons que le travail global et pluridisciplinaire reste une richesse pour les enfants et pour les orthophonistes et leurs collègues au sein des CMPP.

Dans cet atelier nous souhaiterions qu'ensemble, orthophonistes et autres professionnels viennent échanger autour des difficultés, des spécificités et de l'intérêt de ce travail ; et partager réflexions, expériences et dispositifs imaginés par vos équipes.

5) DU CORPS HANDICAPANT AU SUJET DU CORPS : LA PSYCHOMOTRICITE

De nombreux enfants semblent habiter un corps qui les dépasse, qui les agite ou qui les handicape.

La tentation est grande de déclarer que seul ce corps dysfonctionne. On dira parfois qu'il rend l'enfant dyspraxique. Bref, ce serait son corps qui le fait disjoncter.

Si les troubles génétiques et autres fatalités pouvant s'imposer à la naissance compliquent l'existence de certains, force est de constater qu'en tous les cas chacun écrira son histoire avec son corps à sa façon. Comment alors soutenir qu'il n'y a pas qu'un corps handicapé à rééduquer mais aussi un sujet (de ce corps et de ces manifestations) ?

Les adresses aux CMPP pour psychomotricité ont particulièrement augmenté ces dernières années. Comment les recevoir en tant que psychomotricien ? Dans quelle articulation aux pratiques des autres praticiens du CMPP ? Comment faire entendre à chacun qu'un corps ça s'entend ? Comment soutenir la part subjective et donc malléable, du symptôme afin de le faire évoluer ?

6) PLATE-FORME ET TERRITOIRE

Dans le cadre du dernier plan santé, de nombreux dispositifs sont mis en place pour organiser le parcours de soins des enfants avec des difficultés de développement ou en situation de handicap.

Le récent rapport de l'IGAS a souligné la qualité du travail des CMPP, mais les sollicite pour se positionner au sein d'un maillage territorial organisé en niveaux de soins, plateformes de coordination, PCPE, secteur libéral...

Comment les CMPP peuvent-ils se situer dans cette nouvelle organisation ?

7) « C'EST QUAND QU'ON ARRETE DE VENIR AU CMPP ? »

La demande venant de l'enfant d'arrêter le suivi nous renvoie indubitablement à nos propres moments d'arrêt, de séparation.

Comment l'accueillir telle une amorce d'un nouveau dialogue ?

Est-elle un désir de s'émanciper ou de répéter un abandon ?

Quoi qu'il en soit, cette parole est féconde. Elle fraye là tout un chemin où il est possible de composer avec l'insoutenable légèreté du monde pour un être en évolution.

Nous aurons le plaisir d'en parler ensemble au cours d'un atelier sous forme de symposium.

8) LES NOUVEAUX VISAGES DE LA PSYCHOPEDAGOGIE

Depuis leur origine, les CMPP se préoccupent des enfants en situation de difficulté scolaire mais également de leur maintien dans leur milieu de vie pour prévenir toute exclusion. Cette préoccupation s'est notamment incarnée à travers la psychopédagogie et un partenariat étroit avec l'Education Nationale. C'est ainsi que nombre de postes de psychopédagogues dans les CMPP ont longtemps été des postes d'enseignants spécialisés nommés par l'Education Nationale. Ce partenariat a permis à la psychopédagogie de se fonder à travers un métissage aux origines multiples, clinique mais aussi rééducative.

Depuis 1989, date de la suppression des écoles normales, la psychopédagogie n'est plus inscrite dans la formation des enseignants et, prenant en quelque sorte acte de cette disparition, l'Education Nationale a engagé un vaste retrait des postes d'enseignants des C.M.P.P. qui voient ainsi une dimension essentielle de leur travail remise en cause.

Cette quasi disparition de la psychopédagogie héritée de Jean-Jacques Rousseau et de la société libre pour l'étude psychologique de l'enfant invite à une remise en cause et ouvre sur une nouvelle conception de la psychopédagogie dont les visages commencent à se dessiner à travers l'apparition d'une pratique libérale, de nouvelles identités de psychopédagogues et l'ouverture vers une formation universitaire première étape de l'apparition d'un métier de psychopédagogue.

L'atelier se propose de présenter ces nouvelles évolutions à travers l'expérience de psychopédagogues et avec la présentation du DU de psychopédagogie ouvert à l'université d'Amiens. Les échanges permettront de réfléchir à ces nouveaux chemins, à leurs limites mais aussi à l'enrichissement qu'ils apportent aux équipes des C.M.P.P.